

AVIS PUBLIC

ENQUÊTE DE MARCHÉ pour MISSION du service de « création et diffusion sur une chaîne de télévision d'une vidéo sur les résultats du projet, tournage et modération des événements finaux » - PROJET « Plateforme transfrontalière pour la promotion de politiques actives de l'emploi dans les zones situations de crise pour la création d'emplois durables et de qualité dans le secteur Nautique et Economie de la Mer "MED NEW JOB - CUP J49E17000010006 PROGRAMME INTERREG MARITTIMO 2014-2020

Code CIG ZBF3287A96

Provincia di Livorno Sviluppo srl

INVITE

Les télédifuseurs ayant une large couverture et une expertise et une expérience adéquates dans le secteur de la fourniture de services de médias audiovisuels dans le cadre d'initiatives publiques dans la zone transfrontalière du projet MED NEW JOB (Provinces de la côte toscane, Ligurie, Sardaigne, Corse et Var, département de la Région PACA), de participer à **L'ENQUÊTE DE MARCHÉ pour AFFECTATION du service de "création et diffusion sur une chaîne de télévision d'une vidéo sur les résultats du projet, tournage et modération des épreuves finales"**, dans le cadre des activités transférées à la Province de Livourne Sviluppo de la Province de Livourne, chef de file du projet "Plateforme transfrontalière pour la promotion de politiques actives de l'emploi dans les zones de crise/situations pour la création d'emplois durables et de qualité dans le nautisme et secteur de l'économie de la mer - MED NEW JOB », financé sur l'Axe 4 du II Avis du programme de coopération transfrontalière INTERREG Italia Francia Marittimo 2014-2020. L'objectif principal du projet est de promouvoir et de tester une approche partagée et participative de la gestion des processus de reconversion productive et de l'emploi dans les entreprises opérant dans l'économie bleue. Le projet entend construire des synergies et des outils pour prévenir et gérer les crises, accompagner les entreprises, relocaliser les travailleurs expulsés et promouvoir l'auto-emploi dans l'économie de la mer.

Il est donc destiné à identifier un diffuseur de télévision avec une large couverture et une expertise et une expérience adéquates dans le secteur de la fourniture de services de médias audiovisuels par le biais d'un avis d'étude de marché. Le service sera attribué à la personne qui soumettra l'estimation économiquement la plus avantageuse, reçue dans les termes indiqués au présent avis public pour l'attribution du service, selon les modalités décrites à l'annexe A) disciplinaire faisant partie intégrante du présent avis.

Le montant de l'offre sur la base de l'offre est de **18.000 euros** plus TVA (si due).

1. Objet de cet avis

La mission porte sur la prestation de :

Réalisation d'une vidéo sur les résultats du projet et tournage des événements finaux du partenariat qui se dérouleront en Toscane. En particulier, une vidéo d'au moins 15 minutes doit

être réalisée avec des entretiens avec les partenaires des régions impliquées dans l'espace transfrontalier en italien et en français (lieux : Livourne, Florence, Viareggio, Cagliari, Ajaccio, Toulon), à diffusion pendant et après les conférences finales, et la couverture complète avec la télévision en direct, le web et les réseaux sociaux du contractant (compatible et transmissible par les canaux institutionnels et le client) des 2 conférences finales du projet qui auront lieu à Livourne et Florence, et modération de la même avec 1 personne dédiée, comme détaillé dans l'annexe A) - Disciplinaire à cet appel. La personne qui soumet la demande doit indiquer des postes de coûts distincts pour les deux produits. Le service sera attribué à la personne qui soumettra l'estimation économiquement la plus avantageuse, reçue dans les termes indiqués dans le présent avis public, pour l'attribution d'un service de **création et de diffusion sur une chaîne de télévision d'une vidéo sur les résultats du projet, prise de vue et modération des événements finaux du projet MED NEW JOB.**

Les activités de diffusion (conférences) actuellement prévues en présence, en raison de l'urgence Covid 19, pourront se dérouler à distance sur une plateforme en ligne, ou en mode mixte (en présence avec interventions à distance). Dans de tels cas, la couverture publicitaire avant et après les événements doit en tout état de cause être garantie.

La collecte d'entretiens avec des partenaires dans leurs bureaux et des contributions vidéo dans les différentes zones transfrontalières du projet fait également l'objet de cet avis, afin de donner une visibilité et une diffusion globales à toutes les activités menées par le projet.

Le contractant sera responsable de toutes les obligations liées à tout déplacement et tournage sur place et/ou à l'acquisition de contributions sur les territoires individuels, comme détaillé à l'annexe A) -Disciplinaire.

2. Durée

Le service débutera à la signature du contrat et se terminera jusqu'au **30 septembre 2021.**

3. Exigences nécessaires et critères de sélection

Les télédiffuseurs ne doivent pas se trouver dans l'une des conditions d'exclusion prévues par l'art. 80 du décret législatif 50/2016.

Critères d'évaluation de l'offre

Les prestations visées par le présent avis public seront attribuées selon le critère de l'offre économique la plus avantageuse en additionnant la note relative à l'offre technique et la note relative à l'offre économique.

La commission évaluera les offres techniques et économiques et procédera à l'attribution des notes en appliquant les critères et formules indiqués dans cet article.

Critère	Note maximale
Offre technique	80 points
Offre économique	20 points
Total	100 points

Le gagnant sera le concurrent qui aura obtenu la note la plus élevée, donnée par la somme de la note obtenue pour l'offre technique et celle obtenue pour l'offre économique. Dans le cas d'offres ayant obtenu le même score total, la prestation sera attribuée au diffuseur qui aura obtenu la meilleure note globale sur l'offre technique, et en cas de nouvelle égalité, un tirage au sort sera effectué.

Pour les détails de l'offre technique et économique, veuillez vous référer à l'annexe A) - Disciplinaire;

A - Offre technique (max 80 points)

B - Offre économique (max 20 points)

Il y a un seuil minimum de **40 points pour l'offre technique**. Le concurrent sera exclu de la course s'il obtient un score inférieur au seuil précité.

Le service sera attribué au télédiffuseur ayant obtenu le score global le plus élevé. Dans le cas d'offres ayant obtenu le même score total, la prestation sera attribuée au diffuseur qui aura obtenu la meilleure note globale sur l'offre technique, et en cas de nouvelle égalité, un tirage au sort sera effectué.

4. Modalités et délais de soumission des propositions

Cette documentation doit être jointe au formulaire Annexe B) Demande de participation, signée par le représentant légal du sujet proposant :

- photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité de l'abonné.
- budget global pour la mise en œuvre de toutes les activités visées au Règlement annexe A) au présent avis.
- proposition technique
- offre économique
- déclaration, conformément à l'art. 46, 47 et 76 du décret présidentiel 445/2000, attestant l'inexistence des conditions d'exclusion prévues par l'art. 80 du décret législatif no. 50/16.

La proposition, compilée comme décrit ci-dessus, doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse PEC **info@pec.plis.it** au plus tard le **3 août 2021**.

Pour la validité de la demande, la date d'arrivée du PEC indiquée ci-dessus sera considérée comme valable.

Tout autre mode d'envoi est exclu, sous peine d'irrecevabilité de la demande. Les candidatures envoyées après la date limite ne seront pas prises en compte.

Le texte suivant doit être indiqué dans l'objet du courrier électronique PEC contenant le Formulaire de Candidature et la documentation jointe: "**Participation à l'ENQUÊTE DE MARCHÉ pour ASSIGNATION du service de création et diffusion d'une vidéo sur les résultats du projet sur une chaîne de télévision, reprise et modération des événements finaux du projet MED NEW JOB (CUP J49E17000010006)**".

5. Confidentialité

Les données personnelles des parties intéressées seront traitées, avec ou sans l'aide de moyens électroniques, dans une mesure limitée et pour le temps nécessaire à l'accomplissement de la procédure.

Les données collectées dans le cadre de cette procédure seront traitées conformément à l'art. 13 du décret législatif no. 196 du 30 juin 2003 et modifications ultérieures. et le droit, de la part des intéressés, à la confidentialité des données sera assuré conformément à l'art. 7, 8, 9 et 10 du même décret.

6. Publicité

Cet avis est publié sur le site Web de la Provincia di Livorno Sviluppo srl jusqu'à la date utile pour la soumission des propositions.

7. Clauses de conclusion

Cet avis n'engage en aucun cas la Province de Livourne Sviluppo à établir des relations contractuelles avec les diffuseurs de télévision qui seront identifiés comme d'éventuels contractants pour le service. Dans tous les cas, cet avis a une valeur purement cognitive et n'engage pas la Province de Livourne Sviluppo et, en cas de non-attribution, le gagnant ne pourra rien réclamer à la Province de Livourne Sviluppo.

Pièces jointes :

Annexe A) Disciplinaire

Annexe B) Formulaire de demande